



N°2023- 068 /UV-BF/P/VP

Ouagadougou, le 03 AVR 2023

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) porte à la connaissance des étudiants de la **filière physique** que les **réinscriptions administrative et pédagogique en L2** au titre de l'année académique 2022-2023 sont ouvertes en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/>) du **mardi 04 au mardi 11 avril 2023** inclus.

Ces inscriptions administrative et pédagogique se font en **une étape unique** sur la plateforme.

Composition du dossier d'inscription

- La quittance de paiement des frais d'inscription en L1 ;
- Les pièces justificatives de paiement de l'intégralité des frais de formation en L1 pour les étudiants issus du recrutement complémentaire.

Par ailleurs, les étudiants sont informés que le paiement des frais de réinscriptions en L2 se fait **uniquement sur Campusfaso** et une copie de la quittance doit être envoyée à l'adresse oubda37@gmail.com; fayçal.oubda@uv.bf pour les inscriptions aux cours.

Les frais de formation pour les étudiants inscrits sous le régime particulier sont payables auprès de l'Agence comptable de l'UV-BF ou à la demande, par virement bancaire sur les comptes de l'UV-BF ci-dessous :

- Compte Coris Bank international pour les étudiants résidant à l'étranger ;
- Compte Trésor Public pour les étudiants résidant au Burkina Faso.

Pour tout virement bancaire, prière envoyer par mail une copie des pièces justificatives faisant foi d'ordre de virement aux adresses suivantes : ahmed.diallo@uv.bf ; diamedfr@yahoo.fr

Pour toutes informations complémentaires, adressez vous aux contacts suivants :
Téléphone : +226 02 20 31 31 - Site web : www.uv.bf - Courriel: scolarite@uv.bf



Pr Jean-Marie DIPAMA
Chevalier de l'Ordre National